



PAR-DESSUS NOS TETES...

A la fin du mois d'avril 2017, une (très) petite feuille dactylographiée apposée discrètement à l'entrée du chantier d'aménagement des terrains de football était censée informer les habitants de Lardy Bourg de l'implantation prochaine d'un pylône d'une hauteur de 25m devant supporter trois antennes relais destinées à l'opérateur téléphonique FREE MOBILE SAS ainsi que des projecteurs d'éclairage. *Quelques jours plus tard, il s'avérait que le projet avait pris de la hauteur, le panneau affiche désormais 26,50m !*

Sachant que l'innocuité de la propagation des ondes de la téléphonie mobile est très loin d'être établie, on peut s'interroger sur les raisons d'une telle discrétion dans l'information, pour ne pas parler d'une dissimulation à la population. Un pylône équivalent appartenant à l'opérateur SFR est implanté depuis de nombreuses années, une cinquantaine de mètres plus haut.

Pourquoi ne pas installer les nouvelles antennes sur cette même tour ?

Madame le Maire, à qui la question a été posée, répond : « SFR ne veut pas ! ». (Un technicien de Free Mobile SAS nous a précisé qu'il s'agissait d'une question d'argent...). Ce sont donc les opérateurs qui décident de ce qui doit être fait dans notre commune !

De nombreuses études alertent depuis des années sur la dangerosité des champs électromagnétiques particulièrement pour les enfants et les adolescents. Installer des antennes téléphoniques sur des terrains de football fréquentés précisément par cette catégorie de la population relève pour le moins de l'inconscience !

Que dire de la proximité de la crèche parentale des *Diabolos* !

La majorité municipale a-t-elle été élue pour dégrader par ce projet l'environnement de la Vallée de la Juine de manière aussi irréversible et brutale ? Elue pour mettre en danger par ce projet la santé des populations les plus fragiles ou les plus exposées ?

De plus, de beaux grands arbres ont été abattus sans autorisation alors que le périmètre est inscrit et donc protégé !

Pourtant, la Mairie envisage de poursuivre le dispositif de « l'Agenda 21 » intégrant les principes du développement durable, principes que nous approuvons pleinement... « à partir d'un mécanisme de consultation réelle de la population » !

Un recours a été déposé par le Collectif contre l'autorisation d'implantation de ce second pylône.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LARDY DOIT REVENIR SUR CETTE DÉCISION PRISE A L'INSU DE LA POPULATION !

Faisons-nous entendre ensemble : Rejoignez le Collectif, signez et faites signer par tous vos voisins, parents et amis, la pétition au verso et déposez-les au 90 rue de Panserot, au 12 rue du Plateau ou adressez-les à notre adresse mail : pas2pylones@free.fr

Pas 2 pylônes aux abords du stade de Lardy !



Collectif larziacois adhérent à



LE CONSEIL MUNICIPAL DE LARDY DOIT REVENIR SUR CETTE DÉCISION PRISE A L'INSU DE LA POPULATION !

Elle met en cause la santé de nos enfants : RV sur le site <http://www.robindestoits.org/>

Vous, habitants de Lardy, pouvez encore mener deux actions simultanées à votre choix :

1. Signer massivement la pétition

NOM Prénom	Quartier ou adresse	Mail	Signature

2. Rejoindre le Collectif Pas 2 pylônes aux abords du stade de Lardy !

pour peser de toutes nos forces dans les choix municipaux, être régulièrement informés de l'évolution du dossier, refuser que l'équipe municipale agisse dans la clandestinité, exiger information et concertation, promouvoir les pratiques sportives sans mettre en péril la santé, l'environnement et notre cadre de vie.

Oui, je souhaite adhérer au Collectif Pas 2 pylônes aux abords du stade de Lardy !

Nom, prénom

Adresse

Téléphoneet/ou Adresse mail

Pétition et adhésion à déposer au 90 rue de Panserot, au 12 rue du Plateau ou à retourner à notre adresse mail : pas2pylones@free.fr

Merci de ne pas jeter sur la voie publique